

CANTON DE FOURMIES

MAIRIE
DE**T R É L O N**

Ville internet : @@L*

TRELON, le 28 Novembre 2016

Le Maire de Trélon

à

LETTRE TRIMESTRIELLE N° 59

Madame, Monsieur,

Dernièrement, le sujet qui vous préoccupait était l'arrivée de migrants à Trélon. Pour des raisons matérielles très onéreuses de remise en état de la zone d'accueil à l'ancienne maison de retraite, le projet avait été ajourné.

Maintenant que le site de Calais est démantelé, la plupart des migrants sont hébergés dans des Centres d'Accueil et d'Orientation répartis sur le territoire national. Dans le projet d'orientation, figure en priorité l'option du retour au pays pour un certain nombre.

Aussi nous pourrions être amenés à créer un tel centre à Trélon. Il s'agit d'accueillir au maximum 14 personnes qui veulent repartir. Pour cela, il y a un temps de préparation et d'organisation pour leur retour, le tout contrôlé par l'office national de l'immigration. Ces personnes resteraient quelques semaines au maximum puis repartiraient chez elles. Elles seraient alors remplacées par d'autres.

Le centre pourrait fonctionner pendant six mois voire plus. La décision de sa prolongation dépendra du respect de la tranquillité de la vie trélonaise.

Il n'y aurait jamais plus de 14 personnes. L'association Adoma serait chargée de les encadrer durant la journée. Ces hommes ayant pris l'engagement de retourner dans leur pays ne viendront pas grossir le rang des chômeurs et n'occuperont pas un emploi localement.

La commune n'aura aucune charge à supporter lors de leur présence, le tout étant intégralement financé par l'État.

Je pense que nous pourrions être fiers d'avoir aidé des étrangers en situation difficile à retrouver un peu de sérénité et d'espoir dans la vie.

La sécurité dans la ville reste un sujet important que nous essayons de maîtriser malgré le non respect des règles élémentaires du code de la route.

La construction d'un plateau ralentisseur rue Victor Hugo, peu après la corderie, devrait débuter dans quinze jours. Espérons que les automobilistes prendront la mesure du danger de la vitesse. Celle-ci est excessive également rue du Fourneau. Nous mettons en œuvre une autre technique de ralentisseur : des chicanes qui réduiront fortement la largeur de la route. Elles seront installées l'une à droite, l'autre à gauche et obligeront les conducteurs à rouler à 50km/h. Si le respect des règles était appliqué, 26 000 € auraient pu être dépensés dans d'autres projets.

Un très grand investissement se termine à Trélon et nous pouvons en être fiers. Il s'agit de la maison de santé pluridisciplinaire. La rénovation du bâtiment de la passementerie est remarquable et va offrir aux professionnels médicaux des conditions de travail exceptionnelles. Dans l'évolution de la société, tous les métiers changent et se transforment. Nous voyons tous les jours des nouveautés auxquelles il faut s'adapter. L'exercice de la médecine et la pratique des soins progressent de la même façon.

Je remercie vivement la Communauté de Communes du Sud-Avesnois de son implication dans ce projet dont Trélon a eu l'idée mais que nous n'aurions jamais pu mener seul.

Aussi pour vous présenter cette réalisation exemplaire, nous organisons les **3&4 DECEMBRE 2016 DE 14H A 17H** une porte ouverte pour vous permettre de découvrir l'ensemble des services proposés. D'ailleurs notre kinésithérapeute y sera installé depuis le 1^{er} Décembre.

L'entretien des parties communes du bâtiment sera assuré par une personne de Trélon recrutée conjointement par la Communauté de Communes et la mairie. De plus, nous avons embauché une personne à l'accueil pour nous guider et nous orienter vers les divers bureaux. La prochaine consultation de la PMI du 22 Décembre qui devait avoir lieu dans le bâtiment de l'école maternelle se fera à la maison de santé.

Grâce à cette réalisation, des opérations de prévention pourront être menées par les services du département pour offrir à chacun une prise en charge de sa santé dans les meilleures conditions.

En restant dans le domaine de la santé, le conseil municipal, sur ma proposition, lance l'opération « SOS » du Lions Club. Il s'agit de mettre dans une enveloppe transparente en un lieu facilement identifiable une fiche reprenant par personne le traitement médical éventuel suivi ainsi que les soins avec en plus les coordonnées du médecin traitant, de l'infirmier habituel et des proches. En cas de malaise ou d'accident domestique, les pompiers ou le SAMU ont ainsi une connaissance immédiate du suivi médical, ce qui peut permettre de sauver une vie.

Cette pochette étant placée dans la porte du frigidaire, elle est donc facilement accessible. Nous les donnons gratuitement à chaque personne âgée ou suivant un traitement médical. Elle est à prendre à l'accueil de la mairie. Mais nous la distribuerons à tous les participants au goûter des Aînés du 15 Décembre prochain.

Ce mois de Décembre verra renaître notre traditionnel Marché de Noël. Pour répondre à la demande de la Sous-Préfecture, nous devons installer des contrôles d'accès à chaque entrée, rue de la Liberté, rue Heureuse et même à l'entrée de la salle des fêtes. Soumettez-vous à ces contrôles qui ne sont pas contraignants et permettront à chacun de passer un agréable week-end de fête.

Cette année la cérémonie des vœux sera réduite. Elle ne se fera qu'avec les membres du personnel et leurs familles. Ce principe n'a pas fait l'unanimité au niveau du conseil municipal mais je pense que c'est un moyen de réaliser des économies pour le bien de la commune.

En cette fin d'année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé, en espérant que 2017 sera une année de paix.

Nous restons tous à votre service et vous assurons de notre entier dévouement.

Le Maire,

François LOUVEGNIES

